

# ACCOMPAGNEMENT AU DOCUMENT UNIQUE DES RISQUES PROFESSIONNELS

## Objectifs

- Comprendre les enjeux de l'évaluation des risques Santé et Sécurité au Travail dans un contexte réglementaire et juridique.
- Identifier les étapes clés pour construire et/ou mettre à jour son Document Unique.

## Programme

Pourquoi une évaluation des risques professionnels ?

- Les enjeux internes et externes.
- Le contexte juridique et réglementaire.
- Le vocabulaire : danger, risque, événement dangereux, dommage...
- La notion de pénibilité au travail : les postes concernés.

Mettre en œuvre l'évaluation des risques

- Choisir le périmètre de l'étude.
- Préparer l'analyse en amont : recueil de données clés.
- Organiser les groupes de travail et l'analyse/observations terrain.
- Identifier les différents dangers et les risques.
- Estimer et hiérarchiser les risques bruts : évaluation de la gravité, de la fréquence et/ou probabilité d'apparition du danger.
- Prendre en compte les moyens de maîtrise des risques existants.
- Réaliser une cartographie de synthèse : classer les risques.
- Cas particuliers en fonction des risques liés à l'activité de l'entreprise.

Rédiger son D.U et son programme de prévention

- Se fixer des objectifs mesurables.
- Réduire la probabilité d'apparition en agissant sur les causes racines.
- Réduire la gravité par des actions de protection.
- Formaliser le plan de maîtrise du risque : planifier les actions, clarifier les responsabilités.
- Rédiger son document unique (DU) : faire simple, didactique, informatique, partagé.

Faire du Document unique un outil du management

- Suivre les actions décidées.
- Faire de cette évaluation des risques, un outil de pilotage.
- Mettre à jour l'évaluation des risques par les audits, visites sécurité, accidents et des évolutions d'activités.
- Partager l'information avec les équipes, animer la prévention sur le terrain.

## Points forts

Parcours adapté aux besoins de l'entreprise et du stagiaire

## Validation

Attestation de présence – Attestation individuelle de formation

## Pré-requis

## Modalité et équipement

Pédagogiques - Individualisation du parcours de formation à partir d'un test de positionnement - Définition des objectifs particuliers - Méthode participative

## Expertise

Encadrement Formateur agréé du GRETA-CFA de Haute Corse depuis huit ans. Il a été formé auprès de la CARSAT et de l'INRS sur la prévention et la sécurité.

INVID / PAYANT

DATADOCK

### Date

Entrées/sorties permanentes

### Durée

Durée totale de 21 heures dont 21 heures en centre.

### Tarifs

NC

### Contact

**Catherine FOLINI-ANDRE**

Conseiller en Formation Continue (C.F.C)

[catherine.folini-andre@ac-corse.fr](mailto:catherine.folini-andre@ac-corse.fr)

04 95 54 53 30

07 76 79 97 81

### Lieu de formation

GRETA-CFA de Haute-Corse

Bat G

RUE de la 4ème D.M.M

20600 BASTIA



En cours